

Editorial : le nouveau droit du divorce

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura**

Band (Jahr): - **(2000)**

Heft 35: **Divorce et conséquences du nouveau droit**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDITORIAL

LE NOUVEAU DROIT DU DIVORCE

Une véritable réforme !

Le nouveau droit du divorce est entré en vigueur le 1^{er} janvier de cette année. Il ne s'agit pas d'un «toiletage» mais d'une véritable révision du Code Civil Suisse (CCS). Pour en comprendre l'esprit, il faut connaître l'historique du dossier et les principales innovations apportées par ce nouveau droit.

Les statistiques

La modification du droit du divorce va toucher un nombre important de couples. Si en 1967, on comptait 5'200 divorces en Suisse, ce qui représentait 12,9% des mariages célébrés la même année dans le pays, on arrivait en 1997, soit 30 ans plus tard, à 17'000 divorces.

Les dernières statistiques nationales nous apprennent qu'environ un mariage sur deux se termine par un divorce. Notre canton n'est pas épargné par cette augmentation du taux de divorces puisque le dernier mémento statistique cantonal démontre que pour l'année 1999, on a vu dans le Jura la célébration de 363 nouveaux mariages mais aussi la dissolution de 157 par un divorce.

On constate que le divorce intervient le plus souvent après cinq à neuf ans de mariage et que les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes à tenter l'action en divorce (Chiffres 1994: 9'968 femmes contre 5'666 hommes).

Il nous a paru dès lors indispensable de consacrer un numéro de notre bulletin d'informations à cette problématique.

Que contient ce numéro ?

Ce numéro d'Informelles présente dans sa première partie un bref rappel de ce qu'est l'union conjugale. Nous expliquons en quelques mots les différents régimes matrimoniaux et terminons ce volet par les problèmes rencontrés et les solutions existantes lorsque l'on rencontre des difficultés conjugales.

La seconde partie est entièrement consacrée au nouveau droit. Elle permet au lecteur et à la lectrice de prendre connaissance des principales modifications intervenues. Plusieurs professionnel-le-s ont accepté de nous faire part de leur expérience ou de leur appréciation sur ce thème. Vous retrouverez leurs interventions à travers la lecture de notre bulletin.

